

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

SECRETARIAT GENERAL

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES
TRAVAUX PUBLICS

B.P 510 Yaoundé-Cameroun

Tel. (237) 222 23 09 44 Fax : (237) 222 22 18 16



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC WORKS

GENERAL SECRETARIAT

NATIONAL ADVANCED SCHOOL OF
PUBLIC WORKS

PO Box 510 Yaounde-Cameroon

Tel. (237) 222 23 09 44 Fax : (237) 222 22 18 16

29 AVR 2026

N° - 0647 /C/MINTP/SG/ENSTP

COMMUNIQUE RADIO ET PRESSE

Le Ministre des Travaux Publics porte à la connaissance du public qu'il organise une sélection sur étude de dossiers, pour la **formation des Agents Techniques Adjoints** au titre de l'année 2026 dans les Centres de Formation Professionnelle aux Métiers des Travaux Publics (CFPMTP) dans les villes suivantes : Akonolinga, Garoua, Kumba, Maroua et Mbouda.

La formation d'une durée de six (06) mois est ouverte pour les filières suivantes :

N°	Centre	Filières	Nombre de places
1	Akonolinga	Maçonnerie	20
		Plomberie	20
		Carrelage	20
		Travaux routiers	20
		Méthode de la Haute Intensité de la Main d'œuvre (HIMO)	20
2	Garoua	Maçonnerie	20
		Travaux routiers	20
		Ouvrages d'Art et hydrauliques	20
		Entretien routier	20
		Méthode de la Haute Intensité de la Main d'œuvre (HIMO)	20
3	Kumba	Maçonnerie	20
		Plomberie	20
		Electricité	20
		Entretien routier	20
		Méthode de la Haute Intensité de la Main d'œuvre (HIMO)	20
4	Maroua	Maçonnerie	20
		Plomberie	20
		Carrelage	20
		Travaux routiers	20
		Méthode de la Haute Intensité de la Main d'œuvre (HIMO)	20
5	Mbouda	Maçonnerie	20
		Plomberie	20
		Carrelage	20
		Travaux routiers	20
		Méthode de la Haute Intensité de la Main d'œuvre (HIMO)	20

MODALITES

Le candidat doit être titulaire du diplôme du Certificat d'Etudes Primaires (CEP) ou du First School Leaving Certificate (FSLC) ou tout autre diplôme reconnu équivalent.

DOSSIERS DE CANDATURE

Les dossiers de candidature complets devront être déposés au plus tard le **30 juin 2026**

- soit à l'ENSTP de Yaoundé ;
- soit à l'ENSTP Annexe de Buea ;
- soit au CFPMTD d'Akonolinga ;
- soit au CFPMTD de Garoua ;
- soit dans les Délégations Régionales des Travaux Publics.

Ils comprendront :

- une fiche de candidature à retirer dans l'un des centres précisant la filière sollicitée et le centre de formation ;

N.B : *Le candidat choisira au maximum deux options par ordre de priorité.*

- une copie certifiée conforme d'acte de naissance datant de moins (03) de trois mois ;
- un extrait de casier judiciaire (B3) datant de moins de trois(03) mois ;
- une copie certifiée du diplôme exigé ;
- un certificat médical attestant que le candidat est apte aux métiers des Travaux Publics ;
- une photo 4x4 àagrafer sur la fiche de candidature ;

La formation est prise en charge par le Budget du Ministère des Travaux Publics (MINTP).

N.B : Les informations sont disponibles sur le site Web de l'établissement : <http://www.enstp.cm>

Le Ministre des Travaux Publics,

Ampliations :

- CAB/PM(ATCR)
- MINTP
- ENSTP Ydé/ENSTP annexe Buéa/CFPMTP Garoua/CFPMTP Akonolinga
- Délégués Régionaux
- Archives.



Emmanuel NGANOU D.